



GEMENG
HABSCHT

Envoyé le

/ 9. NOV. 2018

CERTIFICAT

Le bourgmestre de la Commune de Habscht certifie par la présente que

CARDOSO Manuel s.à.r.l.
de L-4470 NIEDERCORN, 241, rue Pierre Gansen
est autorisé

à aménager au niveau des combles une terrasse vers l'avant et une vers l'arrière de la maison sise 21, rue de Steinfort à L-8371 HOBSCHEID suivant demande introduite (2^e avenant à l'autorisation 2017-99).

A la maison communale, le public peut prendre inspection des plans afférents pendant le délai de recours devant les juridictions administratives (art. 37 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain).

Un recours peut être introduit devant les juridictions administratives conformément à l'article 37 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Eischen, le 09 NOV. 2018
Le Bourgmestre,



Le présent certificat est obligatoirement à afficher de façon bien visible au chantier et ce dès réception de l'autorisation.

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu